



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR

#### RÈGLEMENT NUMÉRO 1860-02-2020

AVIS public est par les présentes, donné que le conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire du 16 novembre 2020, le **Règlement numéro 1860-02-2020 modifiant le règlement numéro 1860 concernant le contrôle des animaux (RM 410)**

Ce règlement a pour objet de modifier le règlement numéro 1860 afin notamment de prolonger le délai de quarantaine de même que le délai suggéré de garde des animaux.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce règlement entre en vigueur conformément à la loi. Il est disponible pour consultation, sur notre [site Internet](#) et peuvent être consultés à l'hôtel de ville tel que prévu par la loi.

Donné à Cowansville, ce 17 novembre 2020.

*(S) Brigitte Chabot*

La greffière adjointe,  
Brigitte Chabot